

la tribune

Baisse possible
des taux d'intérêt?
(p.3)

Forum

Finance
Informations
générales

Rencontre des ministres des Finances

Un simple coup de fil aurait pu donner le même résultat — Schroeder

Entente sur la nécessité de continuer les programmes



Marc Lalonde

par Michel C. Auger
MONTREAL (PC) — Les ministres des Finances fédéral et provinciaux se sont entendus, hier, sur la nécessité de continuer les programmes de contrôles des prix et des salaires.
Mais à l'issue d'une conférence d'une journée à Montréal, certains ministres provinciaux se demandaient encore pourquoi ils avaient été convoqués par leur homologue fédéral Marc Lalonde, alors que d'autres demandaient à Ottawa de se préoccuper moins d'inflation et plus de chômage.
Pour M. Lalonde, aucun nouveau programme n'a été proposé ou accepté, parce que tel n'était pas le but de la rencontre.
"Aucun grand programme d'action n'a été discuté, aucun n'était prévu et aucun n'a été proposé", a soutenu le ministre fédéral.
Mais selon lui, il importait que les provinces et le gouvernement central se rencontrent pour discu-

ter de la situation économique, tant dans le secteur privé que dans le secteur public "et voit la situation du même oeil".

M. Lalonde s'est dit heureux de voir que les provinces partageaient le même point de vue sur la situation économique ce qui lui permettra d'examiner les programmes de dépenses du gouvernement central pour 1984 cet automne.

"Il sera maintenant possible de procéder à la préparation des programmes de dépenses du gouvernement en 1984 en sachant que l'ensemble des provinces partage le même point de vue que le gouvernement fédéral", a soutenu M. Lalonde.

Pas du même oeil

Mais quelques-uns de ses homologues provinciaux ne voyaient pas la tenue de la conférence du même oeil.

Selon Victor Schroeder du Manitoba, la conférence n'a servi qu'à faire de la publicité au programme

fédéral de contrôle des salaires à six et cinq pour cent "et le même résultat aurait pu être obtenu par un simple coup de téléphone".

Pour M. Jacques Parizeau du Québec, tout le monde est pour la vertu, et il n'était pas nécessaire de rassembler des gens de tous les coins du Canada pour le dire.

Selon lui, il reste tellement de chemin à faire dans la voie de la reprise économique, qu'il ne faut pas avoir peur d'une reprise de l'inflation au point de "mettre les freins à la reprise des cet été".

Déception

Pour M. Robert Andrew de la Saskatchewan, la conférence a été une déception puisque les gouvernements ont continué à mettre beaucoup l'accent sur les contrôles, alors que l'on ne fait toujours rien à propos des problèmes structurels de l'économie.

Selon lui, le gouvernement fédéral continue à parler de contrôles "parce que cela lui donne un bon

rôle" mais ne veut pas parler de ce qui se passera après la fin du programme des six et cinq et de reconnaître que le chômage est actuellement le problème le plus important.

M. Andrew, tout comme le Trésorier de l'Ontario Frank Miller croit qu'il faut mettre maintenant l'accent sur la création d'emplois plutôt que sur le contrôle de l'inflation.

D'autre part, le ministre fédéral des Finances n'a pas exigé, comme certaines provinces l'avaient craint, que celles-ci maintiennent des programmes de contrôle si elles voulaient bénéficier des subventions fédérales à la relance.

MM. Miller et Parizeau ont souligné que si les propos de M. Lalonde avaient pu laisser cette impression pendant quelques instants, cette impression s'était vite dissipée.

M. Miller croit que la rencontre a eu quelque chose de positif, même si on ne peut parler d'aucun résultat concret.

- Déception
- Publicité

Le CP a le plus contribué à garnir la caisse des partis

OTTAWA (PC) — Le Canadien Pacifique est l'entreprise qui a le plus contribué l'an dernier à la caisse des partis politiques, distribuant 50,000 \$ aux libéraux et le même montant aux conservateurs, rapportent des documents du bureau du directeur des élections.

Les deux partis se sont également partagés 300,000 \$ provenant des banques à chartes.

Les néo-démocrates ont reçu un don important de 62,100 \$ d'une ancienne famille albertaine. Un premier montant de 30,000 \$ leur ayant été remis conformément au testament de Jack Dyck et le reste au moment du décès de sa veuve peu de temps après.

Cependant, les conservateurs continuent de dépasser les autres partis politiques en ce qui concerne les campagnes de financement. Ils ont récolté 8,5 millions \$, soit 23 pour cent de plus qu'en 1981. Les libéraux ont ramassé 6,1 millions \$, soit 20 pour cent de plus que l'année précédente et le NPD, 4,8 millions \$, une augmentation de 24 pour cent.

La majorité des dons proviennent

d'individus dont les contributions étaient de plusieurs centaines de dollars.

Les conservateurs ont amassé 5,2 millions \$ provenant de 52,694 donateurs, le NPD ont reçu des contributions moyennes de 57 \$ de 66,665 donateurs, pour un total de 3,8 millions \$. Les libéraux ont récolté 3,2 millions \$, de 27,968 donateurs, dont les montants versés s'élevaient en moyenne à 115 \$.

Du côté des entreprises, le Canadien Pacifique, la plus importante compagnie canadienne en terme de ventes, est également le donateur le plus important. Mais non à l'égard du NPD, qui veut nationaliser les entreprises ferroviaires de la firme. La Banque de Nouvelle-Ecosse suit avec une contribution de 37,698 \$ aux libéraux et 30,000 \$ aux conservateurs. La plupart des au-

tres banques ont versé 30,000 \$ à chacun des deux plus importants partis.

La Steelmaker Dofasco inc., de Hamilton, en Ontario, a donné 36,405,56 \$ aux libéraux et 36,211,54 \$ aux conservateurs.

Parmi les autres contributions importantes qui ont été faites aux deux partis:

— Brascan ltée, une firme d'exploitation de ressources naturelles, a versé 29,656,07 \$ aux conservateurs et 1,097,78 \$ aux libéraux.

— Campeau corp., un promoteur immobilier, 11,585,90 \$ aux conservateurs et 11,951,06 \$ aux libéraux.

— Coopers et Lybrand, une firme de comptables agréés, 12,301,54 \$ aux conservateurs, 12,875,32 \$ aux libéraux.

— Imasco ltée, une entreprise d'aliments et tabac, 20,512,14 \$ aux conservateurs, 20,614,40 \$ aux libéraux.

— Inco, le géant du nickel, 10,000 \$ aux deux partis.

— Lavalin inc., une firme d'ingé-

nieurs de Montréal, 3,771,65 \$ aux conservateurs et 16,943,53 \$ aux libéraux.

— Gulf Canada ltée, 25,000 \$ aux deux.

— Noranda Mines Ltd., 21,585,90 \$ aux conservateurs, 21,415,40 \$ aux libéraux.

— Northern Telecom ltée, 27,500 \$ aux conservateurs, 28,400 \$ aux libéraux.

— Nova, une société albertaine, 13,804,96 \$ aux conservateurs, 13,800 \$ aux libéraux.

— Trust Royal, 14,909,29 \$ aux conservateurs, 2,423 \$ aux libéraux.

— Stelco inc., 25,000 \$ à chacun.

— Bombardier, 3,012,44 \$ aux conservateurs, 15,133,55 \$ aux libéraux.

— Southern inc, la contribution la plus importante des médias, a versé 11,600 \$ à chacun des deux partis. L'entreprise possède des journaux à Montréal, Ottawa, Calgary, Edmonton, et Vancouver.

Le premier ministre Pierre Trudeau a versé 1,110 \$ à la

caisse de son parti, alors que l'ancien ministre des Finances, M. John Turner, a donné 590 \$.

Le leader conservateur, M. Brian Mulroney, a donné 600 \$ alors que l'ancien dirigeant conservateur, M. Joe Clark, a versé 860 \$ et son épouse, Mme Maureen McTeer, 260 \$.

M. Ed Broadbent a donné 1,450 \$ au NPD.

Les contributions les plus importantes reçues par le NPD provenaient en majeure partie de syndicats.

La Fédération des travailleurs de l'Ontario a donné 12,000 \$, une section du Syndicat des travailleurs de l'acier a versé 12,550 \$, les Travailleurs de l'automobile 10,000 \$ et la Fédération du travail de l'Alberta, 8,000 \$.

Des rapports révèlent que le Parti communiste a récolté 227,123,56 \$, le Parti libéral 34,190,23 \$, l'Union populaire 10,416 \$, les marxistes-léninistes 2,315 \$ et le Parti rhinocéros 27 \$.



Brian Mulroney



Pierre E. Trudeau

La caisse électorale des partis

• Trudeau 1,110 \$

Turner 590 \$

Mulroney 600 \$

Clark 860 \$

Broadbent 1,450 \$

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

569-9201

REPRÉSENTANT DANS LA VENTE DEMANDÉ

Une compagnie internationale comptant plus de 60 ans d'expérience.

A la suite de notre expansion, nous offrons la possibilité de faire carrière à des personnes ambitieuses qui veulent absolument réussir et dont le but est d'obtenir des promotions tout en occupant un poste de gérant.

Expérience non nécessaire, 2 semaines de formation, excellent programme de sécurité sociale, territoire et clientèle établis, possibilité d'obtenir une promotion dès la première année, possibilité de gagner entre \$25,000 et \$35,000 par année.

Pour être admissible, vous devez avoir 18 ans et plus, jour d'une excellente réputation, avoir un esprit sportif, être solvable, avoir une auto en bon état et un certificat d'études secondaires ou l'équivalent.

C'est un poste réservé aux personnes qui désirent aller de l'avant.

Veuillez téléphoner, afin de prendre un rendez-vous

JACQUES THIBODEAU (819) 565-0464

Pour Drummondville: Bertrand Savard (819) 478-4971

Compagnie offrant l'égalité des chances d'emploi aux hommes et aux femmes. 44307

CHRD

CENTRE HOSPITALIER HOTEL-DIEU DE SHERBROOKE

L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke est un centre hospitalier de soins généraux et spécialisés de 380 lits, affilié à l'Université de Sherbrooke.

Nous sollicitons des candidatures pour un poste de:

CHEF D'UNITÉ DES SOINS INTENSIFS

Le poste exige de son titulaire de veiller à la saine gestion des soins dispensés tant en qualité qu'en quantité pour cette unité qui accueille des bénéficiaires nécessitant des soins très complexes et diversifiés. Le titulaire du poste doit également veiller à la bonne gestion administrative du service tant au niveau personnel, financier, et équipement afin de maximiser l'utilisation des ressources disponibles, toujours dans le but d'assurer à notre clientèle des soins de qualité en quantité suffisante. Cette unité a une capacité d'accueil de huit (8) lits.

Conséquemment, les qualités de leadership, de jugement et de dynamisme seront mises à contribution chez la personne qui aura à relever ce défi.

Si vous croyez être en mesure d'assumer avec succès ces responsabilités, nous vous invitons à poser votre candidature. Seront considérées en priorité les candidatures des personnes ayant à leur actif un bagage intéressant de connaissances et de réalisations au niveau clinique et dans une certaine mesure au niveau administratif. En plus d'être membre en règle de l'O.I.I.Q., il est préférable de posséder un diplôme ou certificat universitaire en Soins infirmiers ou en Administration et d'avoir assumé ou avoir collaboré pendant un certain temps à la gestion d'une unité de soins de façon à avoir mis à l'épreuve les habiletés requises dans ce domaine. Néanmoins, toute combinaison d'expérience et de formation pouvant vous assurer des chances de réussite dans ce poste sera considérée.

La classe salariale rattachée à ce poste est 12 et le salaire de la personne choisie variera entre 26,419 \$ et 37,241 \$ selon son salaire actuel ou son expérience de gestion.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations sur ledit poste, nous vous invitons à communiquer avec Monsieur Camille Hudon, Directeur du Personnel, à: (819) 569-2551, local 360.

Les candidatures devront être soumises, par écrit, et être accompagnées d'un curriculum vitae complet et achevé dans un délai raisonnable à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL, Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, 580 sud, rue Bowen, Sherbrooke, Québec J1G 2E8

ANIMATEUR D'ACTIVITES ESTUDIANTINES

Le collège Champlain campus de Lennoxville recherche un ANIMATEUR D'ACTIVITES ESTUDIANTINES sur base casuelle pour l'année académique 1983-84.

Responsable conjointement envers le Directeur des services aux étudiants et au Directeur des résidences, l'animateur prépare, organise et instaure les activités socio-culturelles également sur le Campus et dans les résidences du Collège.

Lui ou elle utilise des techniques de promotion dans le but d'annoncer et d'assister les groupes à s'organiser pour des activités en période de loisir. Lui ou elle initie l'aide de personnel moins expérimenté ou d'étudiants dans la réalisation de projets d'animation.

Qualifications et expérience: Un minimum de "Diplôme d'études collégiales" (DEC), préférablement avec expérience dans la gouverne d'étudiants, animation ou récréologie. Familiarité avec et/ou connaissance des caractéristiques et besoins récréatifs d'étudiants du niveau collégial serait un atout.

Salaire: de préférence habitera sur les lieux, avec accommodation résidentielle comme supplément de salaire d'environ \$6,000.00

Début: 1er août 1983

Terminaison: 30 juin 1984

Les candidats (es) intéressés (es) peuvent adresser leur résumé à:

Dr. W.L. Matson, Directeur du campus Champlain Regional College, Campus de Lennoxville, Lennoxville, Québec J1M 2A1

LES DEMANDES DEVONT ETRE ESTAMPILÉES PAR LA POSTE LE 6 JUILLET 1983. 83212

Champlain Regional College OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION

DIRECTEUR(TRICE) DU PERSONNEL

Notre entreprise, oeuvrant dans le secteur de l'industrie de transformation agro-alimentaire depuis au-delà de 20 ans, est à la recherche d'un(e) directeur(trice) du personnel. Localisée dans la région des Bois-Francs, notre entreprise compte 200 employés.

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du Directeur Général, le candidat recherché sera responsable de la planification, de l'organisation, la direction et le contrôle des activités relatives aux relations de travail au sein de notre entreprise.

Ses responsabilités comprendront: la planification des besoins de personnel, le recrutement, l'élaboration de programmes de formation des employés, l'administration de la convention collective et des différents bénéfices marginaux.

EXIGENCES:

Baccalauréat en relations industrielles. Expérience de 1 à 3 ans dans l'industrie manufacturière.

Veuillez faire parvenir, avant le 16 juillet 1983, votre curriculum vitae à l'attention de:

M. Gilles Mérette Directeur Général Les Croustilles Yum Yum Inc. C.P. 550 WARWICK, QC J0A 1M0

93246-6, 9 juillet

En mal de candidatures

C'est maintenant que Raymond Garneau a résisté aux fortes pressions exercées sur lui pour qu'il dispute la direction du Parti libéral du Québec au candidat encore fantôme Robert Bourassa que les députés libéraux provinciaux commencent à se détacher publiquement du Parti libéral fédéral. Ils invoquent maintenant sans difficulté la ligne de démarcation entre le PLQ et le PLC, comme si la décision de M. Garneau venait de leur redonner le pouvoir de penser par eux-mêmes.

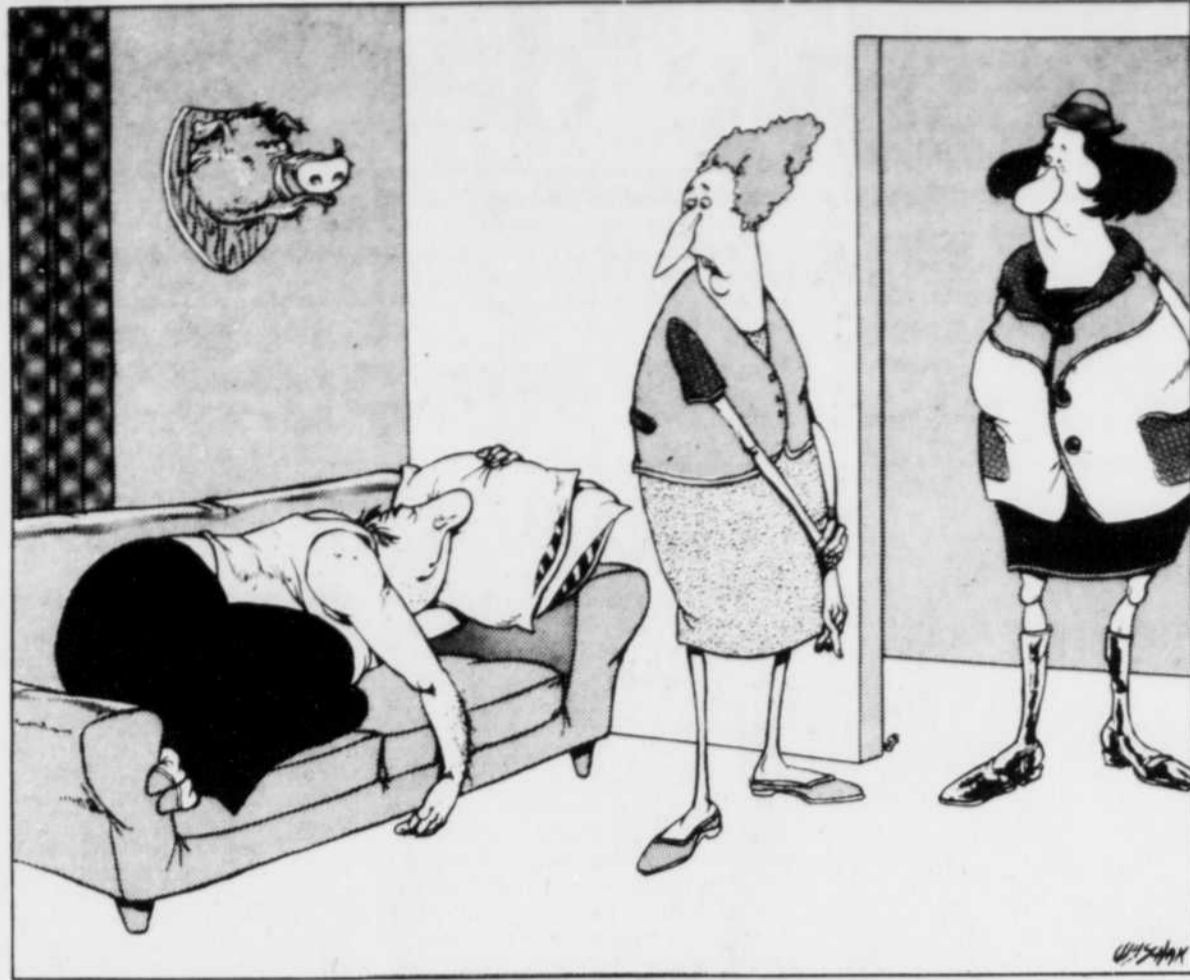
Marc Lalonde à Québec? Jamais! clament-ils, ou très; ils n'ont pas compris ou trop bien compris, mais trop tard, qu'il n'existe aucune différence entre l'effet qu'aurait eu la candidature de M. Garneau et l'effet qu'aurait eu éventuellement celle de M. Lalonde sur leur image. On risque maintenant de les voir se débattre comme des diables dans l'eau bénite pour se dissocier publiquement du PLC, sous la coupe duquel ils se sont malencontreusement abrités le temps de rêver au retour en force du candidat défait par Claude Ryan qui serait venu, à la demande des fédéraux, terrasser Robert Bourassa avant de faire son affaire à René Lévesque. On pourrait d'ailleurs trouver que cette amorce à la course au leadership libéral est imprégnée du passé: Bourassa, Garneau, Guy St-Pierre.

Le Parti libéral du Québec ne peut évidemment se permettre une candidature du fédéral, quelle

qu'elle soit. Nous ne sommes plus dans le Québec de 1960 où le passage de Jean Lesage de l'arène politique fédérale à l'arène provinciale était apparu comme un geste stratégique opportun. Le PLQ ne pourra plus non plus entretenir ou éviter de taire très longtemps encore les divergences dans ses rangs autour de la candidature anticipée de Robert Bourassa. Déjà propulsé à la tête du parti par les sondages avant même d'avoir signifié son intention formelle de se présenter, M. Bourassa risque en effet de ne rencontrer aucune opposition de valeur et de s'imposer aux délégués comme la seule réponse solide au PQ. Et qu'aurait l'air ce parti mené par un Robert Bourassa dont certains membres plus ou moins en vue auraient ridiculisé la candidature avant qu'elle ne devienne officielle?

L'échéance approche et ceux qui croient encore que Bourassa serait une proie facile pour les péquistes qui n'auraient qu'à déterrer ses bourdes pour s'enfuir avec la victoire, doivent sérieusement se mettre à la recherche d'une très forte personnalité québécoise. Et cette description ne correspond pas à Daniel Johnson ou à l'inexpérimenté Pierre J. Paradis, malgré la valeur, certaine mais terne, du premier, ou le dynamisme et le panache du deuxième; elle ne correspond pas non plus au leader intermédiaire Gérard D. Lévesque qui serait un candidat de compromis.

Jacques Lafontaine



"Le surplus d'énergie n'a pas l'air d'avoir atteint Albert encore!"

L'OPINION DES LECTEURS

M. Christian Roy, président et les membres du conseil d'administration de la garderie Tout-petit Toute-petite Université de Sherbrooke
Re: Article de La Tribune du mercredi 29 juin

Par la présente je désire signaler mon indignation face au refus de votre C.A. de convoquer une assemblée générale spéciale demandée par les parents de votre garderie. Il me semble, et cela au-delà de tout avis juridique, que vous oubliez un principe élémentaire pour toute garderie sans but lucratif: vous êtes nommés au Conseil d'administration pour représenter les parents de votre garderie. En outre, en vertu de l'Article 96 de la Troisième partie de la Loi des Compagnies, vous êtes tenus, par la demande écrite d'au moins un dixième des parents membres, de convoquer et tenir une assemblée générale spéciale pour l'expédition de l'affaire mentionnée dans la demande. Si la dite assemblée n'est pas convoquée et tenue dans les vingt et un jours à compter de la date à laquelle la demande de convocation a été déposée au siège social de la garderie, la loi stipule que les membres (au moins un dixième) peuvent eux-mêmes convoquer cette assemblée gé-

nérale et disposer du sujet de la demande.
Je regrette donc d'apprendre, par La Tribune du 29 juin 1983, que les parents de votre garderie doivent utiliser ce moyen pour se faire entendre. Personnellement, je ne crois pas que d'être élu au sein d'un C.A. d'une garderie (étant moi-même membre d'un C.A. d'une garderie) est synonyme de pouvoir tout décider sans être à l'écoute de l'avis des membres que nous représentons. Le contraire pourrait être interprété comme un abus de pouvoir.
En terminant, j'inviterais les C.A. et les parents des garderies sans but lucratif de la région à vous interroger sur la perception de votre rôle en tant que membres élus au sein d'un C.A. De plus, je les inviterais à faire pression auprès de l'Office des Services de Garde à l'Enfance pour que des démarches soient entreprises afin de vérifier la représentativité du C.A. au sein de votre garderie.
Veuillez croire que cette lettre se veut avant tout un témoignage en faveur de la représentativité réelle des parents au Conseil d'Administration de votre garderie.

Micheline Simoneau
Sherbrooke

BILLET

Des mots sur des pensées

Etre brillant ne veut pas nécessairement dire éblouir les autres.

— O —

Il y a des greffes du coeur qui ne produisent pas de rejet, ce sont celles qui résultent d'un déplacement de sa vie intérieure vers la bienveillance, la compassion.

— O —

La présomption d'innocence dont doit jouir tout individu et qui ne devrait s'incliner idéalement que devant une preuve de culpabilité totalement irréfutable, ne tient pas devant no-

tre empressément à condamner sans procès. Voltaire avait compris qui écrivait qu'il vaut mieux hasarder de sauver un coupable que de condamner un innocent.

— O —

Il est aussi dommageable d'exagérer ses fautes que de les banaliser. Dans les deux cas on s'accorde un traitement particulier qu'on ne mérite évidemment pas.

— O —

La justice est moins charité que la charité est justice.

Stratus

L'OPINION DES AUTRES

Jeu de formes et d'échanges

Déposée en toute fin de session parlementaire, la réforme de l'Assemblée nationale est plus que bienvenue.

Le nouveau président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, a dit de cette réforme qu'elle vise à assurer un meilleur contrôle des députés sur l'exécutif et sur les finances publiques. Les mesures qui seront mises en place en témoignent en attendant que les députés eux-mêmes montrent de quelle performance ils sont capables dans un cadre qui favorise mieux leur participation.

En réduisant l'élasticité des sessions parlementaires et en rabaisant le nombre des commissions, la réforme minimise du coup les risques de dispersion, de perte de temps et de manque de planification des travaux. Or depuis longtemps, ceux-ci guettaient l'Assemblée nationale au point de faciliter à l'exécutif le fait de passer des vessies pour des lanternes.

Le mode de fonctionnement des commissions des Finances publiques et de l'Assemblée nationale devrait également permettre aux élus de porter un regard plus criti-

que et plus productif sur le gouvernement de l'Etat. Enfin, les sprints de fin de session devraient être allégés du fait que pour être adopté, un projet de loi devra être déposé plus de six semaines avant la clôture des travaux.

Toutefois, il ne s'agit là que de réalignements mécaniques. Un jeu de formes et d'échanges sans résultat probant quand, à la suite du rapport Martin-Bouchard, le temps fut venu de réformer une première fois les négociations collectives publiques. Par exemple, on peut immédiatement se demander si, prolongés de deux semaines, les sprints de fin de session servent à déposer plus de projets et de pape-rasse ou à permettre une étude plus sérieuse des propositions gouvernementales.

Tout dépendra en réalité de la façon dont les députés sauront manier les nouveaux instruments ainsi mis à leur disposition. Car, par-delà les mécaniques, ils demeurent les maîtres d'oeuvre de la crédibilité et de la dignité de l'Assemblée nationale.

Johannes Martin Godbout
Le Droit

Les députés de nos Cantons

Une déclaration qui hantera M. Lévesque

A la suite de ses confrères Carlo Rossi et Marcel Roy, le député de Lotbinière à la Chambre des Communes, Jean-Guy Dubois, a condamné les déclarations faites en France par le premier ministre québécois René Lévesque quant à la possibilité du PQ de remporter un prochain référendum en raison de la disparition de certains tenants du non. Pour illustrer son intervention, M. Dubois a choisi de s'adresser à Mme Monique Bégin, ministre de la Santé.

M. Jean-Guy Dubois: (...) Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Compte tenu que son ministère s'occupe énormément de personnes âgées, et compte tenu de la déclaration du premier ministre du Québec en France, publiée dans le magazine Le nouvel observateur et reproduite au téléjournal de Radio-Canada, selon laquelle le prochain référendum serait gagné s'il y avait plus que 100,000 personnes âgées qui quittaient ce monde, j'aimerais savoir si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, étant donné cette déclaration tout à

Propos insolents et insolites

Finalement la télé payante porte mal son nom.

— O —

Les athlètes russes inscrits à des compétitions de natation trichent quand ils participent à des courses de cent mètres "libres".

— O —

Les libéraux provinciaux prouveraient leur attachement au Canada en considérant la candidature de Marc Lalonde à la tête de leur parti. Son élection signifierait en effet son départ du ministère fédéral des Finances, ce qui n'est pas à dédaigner.

— O —

Par les temps qui courent, une chose que les Québécois ne craignent pas de faire c'est de se mouiller.

— O —

Une conférence fédérale-provinciale sur l'économie dans l'état actuel des choses, c'est comme une réunion de pathologistes autour d'un moribond.

Oeill-de-lynx

Un étranger pour gérer notre culture?

Le ministre fédéral de l'Immigration, Lloyd Axworthy, n'a pas tort de démontrer au moins de la réticence à accueillir à bras ouverts le nouveau directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal, l'Américain Alexander Gaudieri. Mais avant de porter le grand coup, ce qui consisterait pour lui dans ce cas à refuser d'émettre un visa d'immigration au nom de M. Gaudieri — geste extrêmement lourd d'intolérance — M. Axworthy devra se montrer réceptif aux explications du conseil d'administration du Musée, dont par ailleurs le choix et l'attitude, sans être suspects, surprennent.

Il est en effet difficile, du moins pour le profane, de croire qu'il n'existe personne au Québec ou au Canada qui soit apte à remplir avec bonheur les fonctions que le Musée veut assigner à M. Gaudieri. Que personne n'apparaisse, du moins sur papier, aussi qualifié que M. Gaudieri, peut-être, mais qu'aucun Québécois, qu'aucun Canadien n'ait montré suffisamment d'intérêt ou ne possède suffisamment d'aptitudes professionnelles pour mériter seulement de bénéficier d'un préjugé favorable, cela apparaît au moins curieux. On se dit que la vocation de culture du Musée aurait dû donner une longueur d'avance au Canadien le moins com-

pétent. Le Musée des Beaux-Arts peut bien invoquer sa recherche de la performance ou s'en remettre à sa qualité de musée privé pour justifier qu'il puisse échapper dans une certaine mesure au contrôle gouvernemental, sa vocation le contraint à justifier son choix d'un directeur étranger. Il ne peut échapper à cette obligation qu'il doit à la culture.

Par ailleurs, le domaine de la muséologie est hautement spécialisé, comme le précise M. Jean-Claude Marchand du Musée des Beaux-Arts, et d'envergure internationale, de telle sorte qu'il n'y pleut pas, comme on dit, des candidats d'expérience. M. Axworthy a donc le devoir de considérer cet aspect du problème qui n'échappe pas au ministre Gérard Godin, pour un. Peut-être M. Axworthy en viendrait-il à la même conclusion que le conseil d'administration du Musée. Ce sera là, qu'on le veuille ou non, pour nous, Canadiens et Québécois, une espèce de constat d'échec. Il restera alors au ministre à déléguer — comme il se doit de toute façon — le visa d'immigration de M. Gaudieri, quand il en fera la demande, en espérant, comme nous, que l'expérience et la prochaine génération produisent des Canadiens et des Québécois mieux qualifiés.

J.L.

L'attitude flottante du gouvernement péquiste

Voici des extraits d'une intervention du député libéral de Brome-Missisquoi à l'Assemblée nationale, Pierre J. Paradis, dans le cadre du débat en troisième lecture du projet de loi no 17, modifiant le Code du travail.

(...) Le gouvernement a décidé de modifier le Code du travail, a décidé de donner plus de dents au conflictuel, à la judiciarisation des relations de travail, à donner plus de dents à un côté et à l'autre aussi pour que les gens continuent à se battre sur le dos des employeurs, à se battre sur le dos des travailleurs, à se battre sur le dos de notre économie en général. Nous n'avons plus les ressources humaines, nous n'avons plus les ressources financières pour perpétuer ces batailles. Nous avons besoin d'une réforme en profondeur du Code du travail. Ceux qui décident de la création d'emplois, les investisseurs, les entrepreneurs ont besoin de savoir dans quelle direction ira ce gouvernement au chapitre des relations du travail.

M. le Président, ce n'est pas le député de Brome-Missisquoi, ce ne sont pas ses collègues qui sont intervenus ici en Chambre qui réclament cette action-là du gouvernement péquiste. C'est le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau qui réclame de ce gouvernement-là, qui réclame de ses collègues ministériels une prise de position (...).

Le ministre des Finances s'exprimait ainsi; je vous cite le journal des Débats du 16 novembre 1982. Sur le plan des relations du travail, il y a quelque

chose d'indiscutable. Il y a une sorte de flottement chez les hommes d'affaires à l'heure actuelle qu'il nous faut clarifier assez rapidement — on était en novembre 1982; le ministre des Finances dit qu'il faut clarifier cela rapidement — devant les syndicats qui nous demandent souvent l'accréditation multipatronale, les milieux patronaux pour qui l'accréditation multipatronale représente une sorte de danger perçu comme étant mortel et toute une série de formules intermédiaires, je pense qu'il est très important qu'assez rapidement, nous clarifions la position gouvernementale à l'égard de ces questions (...).

Les emplois qu'on a présentement risquent d'être perdus dans plusieurs cas à cause de cette attitude flottante du gouvernement péquiste qui ne sait pas s'il s'en ira de ce côté-ci ou de ce côté-là. Il ne sait pas où il s'en va dans le domaine des relations de travail. Il ne sait pas où il s'en va dans n'importe quel dossier, de toute façon. Il faut clarifier cette situation au plus tôt. Je vous soumetts respectueusement que ce n'est pas le projet de loi no 17 qui clarifie la situation. Ce n'est pas le projet de loi no 17 qui répond aux demandes du ministre des Finances, de l'Opposition et de l'ensemble des intervenants que nous avons entendus en commission parlementaire. Cela ne répond à rien, sinon à votre goût d'adopter des projets de loi par dessus des projets de loi et de rapiercer tous les tubes qui coulent dans votre gouvernement (...).

Baisse possible des taux d'intérêt?

MONTREAL (PC) — Les taux d'intérêt sur les prêts bancaires personnels ou hypothécaires au pays devraient rester stables, peut-être même baisser, au cours des 12 prochains mois.

C'est du moins l'avis quasi-unanime d'économistes attachés à la Banque Royale, à la Banque Nationale, à la Banque Toronto-Dominion ainsi qu'à la maison de courtage McLeod Young Weir.

Il semble se dégager un consensus voulant que le loyer de l'argent

soit stable tout au cours de l'automne, relativement stable en 1984. Une baisse légère, malgré certains points, pourrait se produire pour les taux appliqués aux prêts personnels et aux hypothèques.

"De façon générale, nous pensons, à la Banque Royale, que la tendance sera à la stabilité au

cours de l'automne pour ensuite enregistrer une légère baisse en fin d'année. Quant à l'année 1984, nous croyons pouvoir connaître une autre baisse d'un ou deux pour cent sur la période, malgré quelques mouvements temporaires de remontée", de dire M. Jacques Garon, économiste.

Place pour une baisse

Pour M. Raymond Théoret, directeur adjoint des études économiques à la Banque Nationale, les taux d'intérêt vont continuer à se replier, mais à un rythme modéré. "Nous pensons qu'il y a place pour une baisse de trois quart de point dans les taux d'intérêt d'ici à la fin de l'année", d'affirmer M. Théoret.

Par ailleurs, à la Banque Toronto-Dominion, on semble avoir une analyse différente, mais le résultat final reste le même. Selon l'économiste en chef, M. Jim Weber, il existe présentement des pressions

sur les taux d'intérêt qui pourraient provoquer une légère remontée au cours des deux prochains mois mais, cette mauvaise période passée, on devrait revenir au niveau actuel pour la fin de l'année.

Un son de cloche différent vient de l'économiste en chef de la maison de courtage McLeod Young Weir. "J'imagine une stabilité relative pour les prochains trois mois, mais le tout sera suivi d'une hausse variant d'un demi à un point à la fin de 1983. Pour l'année prochaine, la tendance haussière des taux d'intérêt pourrait se maintenir, alimentée par la reprise économique", de prophétiser Peter Martin.



Des autoroutes rentables mais...

Malgré une diminution du trafic routier de plus de 15 pour cent, provoquée en grande partie par la hausse du péage décrétée en juillet 1982, les quatre grandes autoroutes à péage du Québec ont tout de même été rentables au cours de la dernière année et les revenus du péage ont augmenté de 65 pour cent. Il existe toutefois fort peu de chances que cette performance des plus encourageantes incite le ministre des Transports à construire de nouvelles autoroutes.

Lalonde peu loquace

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Marc Lalonde, s'est refusé à tout commentaire, hier, sur les rumeurs voulant qu'il soit candidat à la direction du Parti libéral du Québec.

"On ne me l'a pas demandé, alors je ne sais pas pourquoi je devrais dire oui ou non", a affirmé M. Lalonde lors d'une rencontre de presse suivant la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances.

Quant à savoir ce qu'il répondrait

si on lui demandait de poser sa candidature, le ministre s'est contenté de dire que cela était encore plus hypothétique.

"Je ne vais pas passer ma vie à nier les spéculations des journalistes. Je fais mon travail, je suis le ministre des Finances aujourd'hui et je le serai demain."

Le Parti libéral est sans chef depuis la démission de M. Claude Ryan l'été dernier et doit lui choisir un successeur en octobre.

Les policiers trompés

MONTREAL (PC) — Une mère adolescente a abusé les détectives en prétendant qu'elle avait été obligée de se prostituer pour protéger sa petite fille kidnappée, a affirmé mardi la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Les policiers avaient fait une descente mardi matin, dans une chambre de motel, et arrêté deux hommes et une femme soupçonnés du présumé enlèvement,

sur la foi des déclarations de la jeune fille. En fin d'après-midi, la jeune fille de 17 ans et les trois suspects ont été libérés après avoir été interrogés, a déclaré le sergent-détective Richard Simard.

Aucune accusation n'a été retenue contre eux.

"Rien de ce que nous a affirmé la mère n'était vrai", a déclaré M. Simard, en expliquant que les enquêteurs ont

commencé à douter de l'histoire après que la police de Toronto eut été incapable de la confirmer.

Un porte-parole de la police, M. Mario D'Arcy, a précisé que la jeune fille s'était présentée à la police, tôt mardi, affirmant qu'elle et son enfant avaient été enlevés par deux hommes, le 24 juin, au Eaton Centre, à Toronto, et obligés de demeurer dans une cham-

bre de motel pendant deux jours.

Elle a déclaré avoir été forcée de gagner 300 \$ par jour en se prostituant au centre-ville de Montréal afin de pouvoir jeter un coup d'oeil quotidien sur son bébé, qui se trouvait dans un véhicule en marche.

"La déclaration de la jeune fille ne correspond nullement aux faits", a conclu M. D'Arcy.

Trois nouveaux feux de forêt

QUEBEC (PC) — Malgré les trois nouveaux feux de forêt repérés hier, la situation demeurait sensiblement la même sur l'ensemble du territoire québécois avec 72 feux en activité couvrant une superficie de 562,937 hectares.

Comme les jours précédents, les régions de Québec-Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean étaient les plus touchées. En Québec-Mau-

ricie, des 11 foyers d'incendie, les quatre du réservoir Gouin ne sont pas maîtrisés; au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur 13 feux, sept échappent aux efforts des combattants.

M. Brunelle Stolan, de la Société de conservation de Québec-Mauricie, a déclaré: "C'est un peu calmé. Nous avons eu de la pluie mais là où il y a les gros feux, il est tom-

bé très peu de pluie. Si la chaleur et le vent ne reviennent pas trop rapidement, ça va nous donner une chance de les combattre."

Quant aux trois nouveaux incendies, ils sont situés sur la Côte Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est la région de la Gaspésie qui s'en tire le mieux ces jours-ci avec un seul feu à Nouvelle, petite municipa-

lité à 80 kilomètres au nord-ouest de Bonaventure.

Toutefois, M. Marc Turcotte, de la Société de conservation de la Gaspésie, croit que la veine tire à sa fin. "Nous commençons à avoir la période de sécheresse. Nous avons eu de la foudre en plusieurs endroits et la situation pourrait bien se gâcher au cours des prochains jours."

Alexander Gaudieri prêt à loger une demande officielle

MONTREAL (PC) — Le nouveau directeur du Musée des Beaux-arts a fait savoir, mardi, qu'il va officiellement demander d'émigrer au Canada, même si le ministre de l'Immigration Lloyd Axworthy a annoncé son intention de se pencher personnellement sur son cas.

M. Alexander Gaudieri, qui est citoyen américain, dirige actuellement Telfair Academy, à Savannah, en Géorgie. Il ignorait

tout des intentions de M. Axworthy avant de l'apprendre de la bouche d'un journaliste de Montréal, qui lui a téléphoné aux Etats-Unis.

"Je suis confiant que toute cette affaire va se régler", a déclaré M. Gaudieri, qui est âgé de 43 ans. Il a ajouté: "J'ose espérer que la chose importante est mon passé, mon éducation et mon expérience. Cela devrait être plus important que le

passport que je porte."

Si M. Axworthy en arrive à la conclusion que le Musée des Beaux-arts aurait dû embaucher un Canadien, il possède le pouvoir d'interdire le poste à M. Gaudieri.

M. Axworthy étudie actuellement le cas du chorégraphe américain Bill Evans, qui a été nommé directeur de Contemporary Dancers de Winnipeg.

M. Gaudieri a été

choisi par un comité du musée pour succéder à M. Jean Trudel, un Canadien qui a démissionné l'an dernier.

M. Gaudieri parle couramment le français, l'anglais et l'italien.

Il a signalé que des musées comme Guggenheim, à New York, et Georges-Pompidou, à Paris, sont dirigés par des étrangers. "Je crois que le musée de Montréal est un musée international", a-t-il dit.

Verdict de responsabilité criminelle

QUEBEC (PC) — Un jeune militaire de 20 ans de la base de Valcartier près de Québec, Michel Martel, a été tenu criminellement responsable hier de la mort de Nathalie Dufresne, 18 ans, de Sainte-Foy.

Le coroner Maurice Lagacé a rendu ce verdict à l'issue de son en-

quête sur les circonstances qui ont entouré la mort de la jeune fille dont le cadavre a été découvert le 25 juin dans un boisé de la base militaire.

Originaire de Saint-Hubert, Martel a déclaré devant le coroner qu'il avait rencontré Nathalie Dufresne dans

un bar de la rue Saint-Jean le soir du 17 juin. Selon lui, la jeune étudiante était ivre et aurait accepté de l'accompagner à sa chambre.

Le militaire a raconté qu'il avait consommé beaucoup de boisson et de la drogue. Selon lui, une querelle a

éclaté pendant la nuit et c'est en tentant d'empêcher la jeune fille de crier qu'il l'a étouffée. Il a cependant indiqué qu'il ne se souvenait pas l'avoir poignardé.

Une accusation de meurtre au premier degré doit être portée contre lui aujourd'hui.

Favoritisme à l'endroit des Indiens?

QUEBEC (PC) — Le président de la société Natashquan-Safari, M. Rodrigue Tremblay, s'en est pris hier au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, lui reprochant d'être littéralement à genoux devant les revendications des Indiens.

"Les Indiens exploitent la faiblesse et l'inaction du gouvernement", a soutenu M. Tremblay au cours

d'un entretien téléphonique depuis son bureau de Montréal.

Il commentait les événements des derniers jours alors qu'une cinquantaine d'autochtones ont envahi le territoire de la pourvoirie de Natashquan-Safari, située à une quinzaine de kilomètres du village de Natashquan sur la Basse Côte Nord.

Les autochtones veulent ainsi appuyer leurs

revendications pour obtenir la gestion immédiate de la rivière à saumon Natashquan et par conséquent des pourvoiries qui s'y trouvent.

Selon M. Tremblay, une troisième tentative pour ouvrir la pourvoirie s'est soldée par un échec hier en raison des gestes d'obstruction posés par les Montagnais. Deux clients accompagnés de trois

employés qui s'étaient rendus aux installations lundi ont dû rebrousser chemin.

M. Tremblay a soutenu que les Amérindiens s'étaient adonnés à la pêche à ligne et avaient empêché ses clients de pêcher en lançant des pierres dans la rivière ou en circulant autour d'eux avec des embarcations motorisées.

APPAREILS ELECTROMÉNAGERS
GENERAL ELECTRIC

VENTE FESTIVALE

CHEZ GILLES BOISVERT MEUBLES

RÉFRIGÉRATEUR ANTIGIVRE

- Capacité de 14.9 pi³ (422 litres)
- Congélateur monte sur le haut
- Isolant moulé en place
- Garde-beurre
- Tiroir à viandes translucide
- Clayette ajustable sur 10 positions
- Roulettes

\$769⁰⁰
Couleur amande

FOUR MICRO-ONDES DUAL WAVE™

- Capacité de 1.4 pi³
- Commandes à Micro-Touches
- Minuterie de 100 minutes
- Minuterie à retardement
- Mémoire (3 étapes)
- Garantie complémentaire

\$619⁰⁰

CUISINIÈRE PORTE GLACE NOIRE

- Four à nettoyage conventionnel
- Horloge à affichage numérique
- Minuterie automatique de four
- Lampe fluorescente
- Prises pour appareils: normale et à minuterie
- Commandes de chaleur à réglages infinis
- Panneau de commande en verre
- Éléments débranchables: 2 de 8 po et 2 de 6 po

\$639⁰⁰
Couleur amande

LAVE-VAISSELLE POTSCRUBBER

- Action de lavage à 3 niveaux
- Broyeur d'aliments mous
- Doseur de produit de rinçage
- 7 cycles: Potscrubber, Régulier, Régulier—option éconergie, Rinçage d'attente, Lavage abrégé—option éconergie, Chauffe-assiettes

DISPONIBLE EN MODELE ENCASTRE \$559⁰⁰
\$589⁰⁰

ACHETEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ

GILLES BOISVERT MEUBLES

Plus de 2000 m² de stock. Stationnement gratuit, coin King et Peel

MEUBLES ET APPAREILS ELECTROMÉNAGERS.

BV MEUBLES

231 KING OUEST, SHERBROOKE

STATIONNEMENT GRATUIT
coin Peel et King Ouest et arrière du magasin

MISE DE COTE POSSIBILITE DE CREDIT VISA - MASTER CARD

LIVRAISON, DEBALLAGE ET INSTALLATION CHEZ VOUS GRATUITEMENT!

563-4743

Papier journal

Baisse de 6,3% de la demande

MONTREAL (PC) — La demande mondiale de papier journal est tombée de 6,3 pour cent l'an dernier, mais les projets conçus avant la récession ont contribué à une hausse générale de cinq pour cent dans la capacité de l'industrie.

TORONTO (PC) — L'once d'or fin cotait à la fermeture mardi \$507 à l'offre et \$516 à la demande, en devises canadiennes, selon les cotations fournies par la société Deak-Perera Canada Inc. important courtier en métaux précieux et en devises étrangères.

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait mardi l'argent-métal \$13.915 l'once et \$447,37 le kilo.

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'once (l'once d'or) à la fermeture des principaux marchés mondiaux, mardi, en devise US avec, entre parenthèses, les cours de lundi: Londres: \$411.00 (\$415.75); Paris: \$416.72 (\$419.87); Francfort: \$414.28 (\$418.00); Zurich: \$410.75 (\$415.75); Hong Kong: \$416.16 (\$417.33).

Québec-Téléphone investit 32 millions \$

RIMOUSKI (PC) — C'est une somme de 32 millions \$ que la compagnie Québec-Téléphone affectera l'an prochain à ses trois priorités de développement: l'extension du service téléphonique de base, la modernisation des équipements et l'amélioration générale du service pour quelque 200.000 abonnés.

Les principaux travaux qui seront mis en chantier en 1984 réclameront le travail assidu de 500 personnes, soit le quart des effectifs de l'entreprise. En plus de contribuer à la sécurité d'emploi, le nouvel investissement suscitera des retombées économiques chez les fournisseurs majoritairement québécois de matériel et d'équipement. On évalue à 22 millions \$ la somme que Québec-Téléphone versera à des entreprises de la province pour l'acquisition des biens et services requis tout au long de l'année par les différents projets.

importante réduction des stocks de papier journal.

La production canadienne était de 8.1 millions de tonnes, soit une baisse de 9.3 pour cent sur l'année précédente, mais ce tonnage comptait quand même pour près d'un tiers de la production mondiale, qui était de 25.2 millions de tonnes.

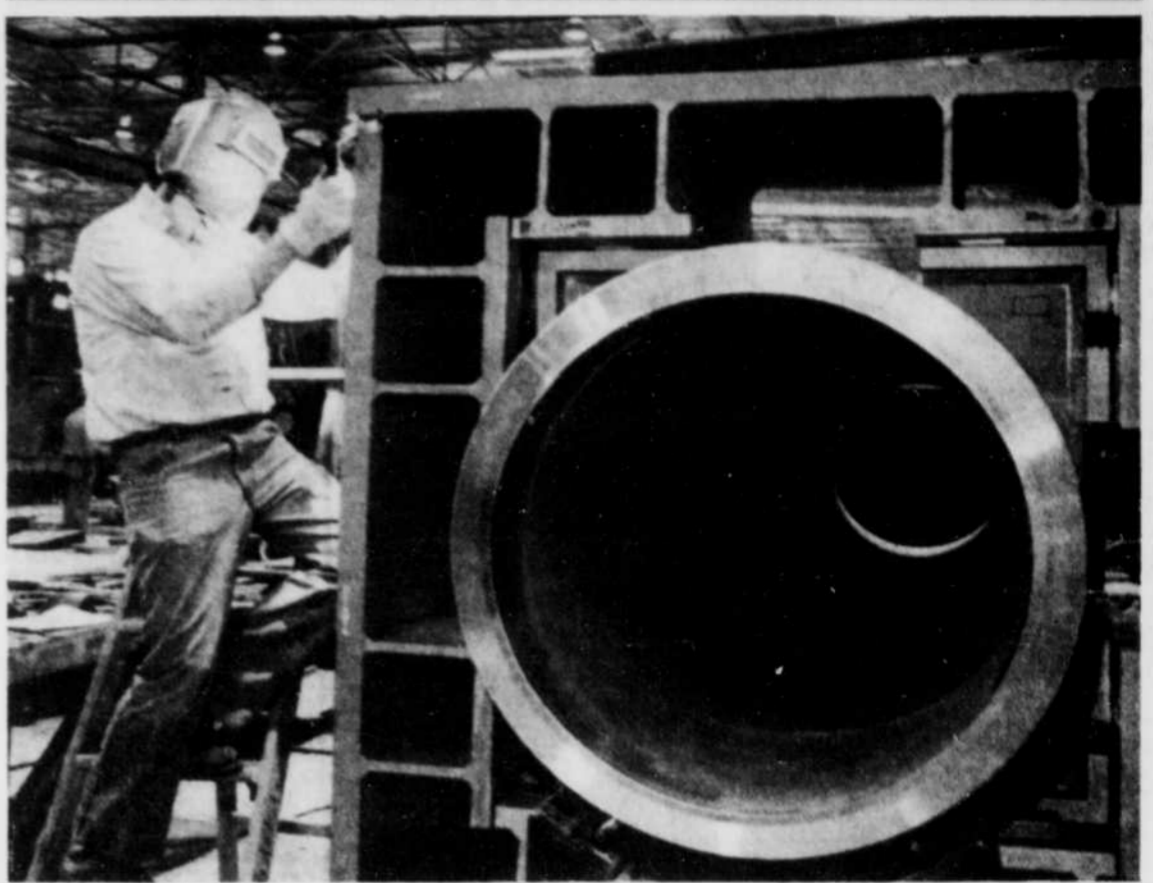
Capacité mondiale

La capacité mondiale a augmenté de 1.5 million de tonnes pour atteindre 30.9 millions et près d'un tiers de cette hausse l'est pour le Canada, où la capacité a augmenté de 445.000 tonnes—pour at-

teindre 9.9 millions—à la suite de l'installation de cinq nouvelles ma-

chines pour fabriquer le papier journal.

re a diminué de 10.5 depuis les années 50 pour cent. C'est la deuxième fois seulement que la demande intérieure baisse.



Réducteur de torsion

Un ouvrier s'affaire à la confection d'un réducteur de torsion autour de la conduite de vapeur principale de la centrale nucléaire de la ITT Grinnell à Kennerlyville, Caroline du Nord. Fabriqué d'acier inoxydable au carbone, le réducteur diminue les vibrations et maintient les tuyaux en place, en cas de rupture.

MONTREAL	
PowerCr	6500 17 1/2 16 1/2 17 1/2 +1/2
Provoig	9500 15 1/2 15 1/2 15 1/2 +1/2
Pub-Sirge	25 13 1/2 13 1/2 13 1/2 +1/2
Que-Tel	284 25 1/2 25 1/2 25 1/2 +1/2
Riémick	6000 25 1/2 25 1/2 25 1/2 +1/2
Rio-Align	400 15 1/2 15 1/2 15 1/2 +1/2
Riémick A	2200 18 1/2 18 1/2 18 1/2 +1/2
Riémick B	1512 22 1/2 22 1/2 22 1/2 +1/2
Riémick C	400 19 1/2 19 1/2 19 1/2 +1/2
Seagram	5650 23 1/2 23 1/2 23 1/2 +1/2
Sensormat	2860 16 1/2 16 1/2 16 1/2 +1/2
Shelcan	4400 13 1/2 13 1/2 13 1/2 +1/2
Shelcan A	2400 10 1/2 10 1/2 10 1/2 +1/2
Shelcan B	4000 22 1/2 22 1/2 22 1/2 +1/2
Shelcan C	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan D	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan E	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan F	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan G	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan H	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan I	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan J	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan K	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan L	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan M	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan N	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan O	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan P	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan Q	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan R	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan S	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan T	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan U	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan V	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan W	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan X	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan Y	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan Z	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AA	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AB	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AC	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AD	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AE	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AF	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AG	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AH	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AI	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AJ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AK	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AL	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AM	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AN	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AO	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AP	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AQ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AR	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AS	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AT	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AU	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AV	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AW	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AX	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AY	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan AZ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BA	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BB	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BC	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BD	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BE	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BF	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BG	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BH	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BI	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BJ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BK	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BL	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BM	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BN	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BO	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BP	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BQ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BR	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BS	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BT	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BU	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BV	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BW	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BX	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BY	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan BZ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CA	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CB	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CC	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CD	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CE	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CF	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CG	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CH	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CI	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CJ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CK	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CL	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CM	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CN	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CO	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CP	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CQ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CR	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CS	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CT	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CU	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CV	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CW	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CX	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CY	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan CZ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DA	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DB	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DC	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DD	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DE	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DF	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DG	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DH	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DI	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DJ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DK	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DL	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DM	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DN	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DO	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DP	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DQ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DR	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DS	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DT	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DU	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DV	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DW	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DX	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DY	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan DZ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EA	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EB	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EC	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan ED	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EE	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EF	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EG	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EH	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EI	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EJ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EK	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EL	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EM	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EN	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EO	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EP	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EQ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan ER	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan ES	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan ET	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EU	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EV	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EW	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EX	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EY	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan EZ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FA	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FB	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FC	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FD	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FE	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FF	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FG	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FH	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FI	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FJ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FK	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FL	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FM	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FN	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FO	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FP	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FQ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FR	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FS	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FT	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FU	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FV	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FW	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FX	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FY	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan FZ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GA	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GB	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GC	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GD	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GE	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GF	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GG	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GH	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GI	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GJ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GK	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GL	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GM	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GN	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GO	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GP	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GQ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GR	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GS	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GT	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GU	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GV	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GW	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GX	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GY	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan GZ	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan HA	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan HB	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan HC	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan HD	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan HE	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan HF	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan HG	100 12 1/2 12 1/2 12 1/2 +1/2
Shelcan HH	100 12 1/2 12 1/2

Conditions de détention intolérables à Parthenais selon le député Herbert Marx

MONTREAL (PC) — Après avoir visité hier matin le Centre de prévention de Montréal, ou Parthenais, comme on dit communément, à la demande de détenus, le député libéral Herbert Marx a dit qu'il estimait intolérable que des hommes puissent y être emprisonnés cinq, six, et même sept mois, alors que la très grande majorité sont de simples prévenus.

Critique officielle du Parti libéral du Québec en matière de justice, le député avait déjà visité l'établissement carcéral en septembre 1981 et a déclaré hier que les conditions de vie étaient encore grosso modo les mêmes.

Ainsi, a-t-il ajouté en substance, il est également intolérable que ces gens, qui ne sont pas reconnus coupables de quelque crime que ce soit, aient moins de droits que les pensionnaires de la prison de Bordeaux qui, eux, purgent une peine de prison.

Les problèmes les plus graves dont a fait état le député sont que les détenus de Parthenais sont confinés à leurs cellules, de cinq pieds sur sept, 15 heures par jour, et qu'ils n'ont que le gymnase et la toiture en terrasse grillagée où se délier les jambes.

Autres problèmes, selon les informations qu'il a obtenues des prévenus: ceux-ci n'ont pas de contact avec leurs visiteurs dont une grille les sépare, et l'établissement est dépourvu de buanderie, si bien que c'est dans des poubelles de plastique que les prisonniers lavent leur linge, qu'ils mettent ensuite à sécher dans les corridors.

Pour ce qui est de leurs sodas, des détenus gardent, faute de mieux, ces boissons gazeuses dans les toilettes, pour qu'elles soient au frais.

Par ailleurs, a-t-il précisé, on n'a pas à y déplorer de surpeuplement comme c'était le cas en 1981, alors qu'on y comptait 411 détenus et que certains faisaient du camping dans le gymnase, Parthenais pouvant loger au total 380 personnes.

Dans la nuit de lundi à mardi, on y comptait au contraire un certain nombre de cellules libres, puisque c'est à 342 que s'élevait le nombre de détenus qui y étaient à ce moment-là emprisonnés et qui y ont dormi cette nuit-là.

L'endroit est propre et la nourriture est bonne, a ajouté le député après avoir conversé avec les détenus qui jugent toutefois qu'ils n'ont pas suffisamment à manger.

Débat autour de bottines

MONTREAL (PC) — Un débat autour de deux paires de bottines s'est amorcé hier. Il s'agit des chaussures de sécurité des employés des diverses fonderies.

En avril 1982, les autorités de Stelco, à Contrecoeur, croyaient avoir trouvé solution au problème, en signant une lettre d'entente avec le Syndicat des Metallurgistes-Unis d'Amérique, l'employeur s'engageant à payer 25 pour cent du coût de ces bottines, du modèle ordinaire, et 50 pour cent de celles munies d'un protecteur spécial. A la condition, toutefois, que les employés venus en quérir une paire rapportent au magasin de la compagnie les deux bottines usées ou prétendument finies.

Le 1er septembre suivant, toutefois, le syndicat exigeait soudainement que Stelco fournisse gratuitement à deux employés ces mêmes bottines spéciales, et enclenchait alors le processus de plaintes et de griefs qui devait finalement se terminer devant le bureau de révision de la Commission sur la Santé et la Sécurité au travail du Québec. Cet organisme, entérinant les décisions préalablement rendues, obligeait la compagnie à donner ces

chaussures à ces deux employés exigeants, et non à les leur vendre. Fût-ce à rabais.

Stelco s'est alors pourvue en bref d'élocation devant la Cour supérieure, pour attaquer la constitutionnalité, à la fois du règlement sur la santé et l'hygiène dans les fonderies, la loi qui a créé la CSST, et la légalité des décisions rendues par les inspecteurs de cet organisme et son bureau de révision. La grande firme de Contrecoeur a par ailleurs retenu, pour ce faire, les services de l'étude Heenan-Blaikie, celle-là même qui a déjà réussi à faire annuler les dispositions de la loi 101, quant à l'unilinguisme proposé des tribunaux.

Et, entre autres motifs invoqués pour faire infirmer les décisions jusqu'à maintenant rendues, dans cette affaire de chaussures, on invoque notamment le fait comme dans le cas d'autres lois plus récentes, que les règlements que l'on veut appliquer ne peuvent absolument pas l'être parce qu'on n'a pas pris la peine de les faire traduire en anglais. Dès le 13 juillet, un de nos magistrats devra juger cette affaire de grosses bottines de travailleurs.

FRAISIÈRE ST-FRANÇOIS

328 RANG 4 EST (RUE DE L'ÉGLISE EST)
ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE BROMPTON

F. FRAPPIER, G. MÉNARD, PROP.

BIENVENUE!

- * QUALITE, QUANTITE.
- * STATIONNEMENT.
- * CONTENANTS DISPONIBLES.
- * CHAMPS BIEN ENTRETENUS.
- * SERVICE AMICAL & COURTOIS.

* OUVERTURE
7 hrs A.M.

1.32 kilos
60 lb

845-3839

PRÉPAREZ-VOUS et profitez de ces Super-Aubaines!

30% DE RABAIS
TOUS LES ENSEMBLES DE GOLF,
SACS, POUSSETTES, BÂTONS
ET PUTTERS EN MAGASIN!



30% DE RABAIS
TOUS LES GANTS DE BASE-BALL,
BÂTONS ET ACCESSOIRES*
EN MAGASIN! *(sauf les balles ou les chaussures)



1/3 DE RABAIS sur toutes les balles de balle-molle et de base-ball MacGregor

Balle de balle-molle Harwood 3153	N/Prix après la vente 8,99 \$	5,98	chacune
PRIX DE LANCEMENT			
Balle de base-ball 'VB200'	N/Prix après la vente 3,99 \$	2,48	chacune
PRIX DE LANCEMENT			
Balle de base-ball 'ligue mineure' VB76C	N/Prix après la vente 5,99 \$	3,98	chacune
PRIX DE LANCEMENT			
Balle de base-ball '97' (non illustrée)	N/Prix après la vente 8,99 \$	5,98	chacune
PRIX DE LANCEMENT			

APHRO-PLUS

UNE COMBINAISON GAGNANTE

REHAUSSEZ VOS PERFORMANCES

100 COMPRIMÉS

21.95

Un produit aux propriétés bénéfiques.

AGENCES SF INC.
14 rue Boucher, Suite 5, Loretteville, P.Q. G2B 3C1
(418) 845-9504 Distribution exclusive P.S.P.

NON, C'EST PAS DRÔLE

Non, c'est pas drôle d'être mordu par un chien. L'an dernier 1 400 facteurs ont subi des morsures. Tous ont dû recevoir des soins médicaux. Il eut été plus facile de prévenir que de guérir.

Vous êtes responsable de votre chien. Aux heures de livraison du courrier, gardez-le à l'intérieur ou attachez-le hors de portée de votre boîte aux lettres. C'est peu vous demander.

Grâce à votre compréhension et à votre coopération, nos facteurs pourront livrer votre courrier sans risquer les morsures de votre animal favori.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Au nom de tous les livreurs à domicile du Canada

50% DE RABAIS
MAILLOTS DE BAIN SÉLECTIONNÉS

Économisez en achetant des maillots de bain pour dames, hommes, garçons et filles. C'est de marques renommées telles que Danskii, Speedo, Barefoot, Jantzen et Aqua Sport.

DANSKII SPEEDO Jantzen

Tee-shirts rayés 'style polo' Tee-shirts à manches courtes pour hommes et dames avec col en tricot côtelé. Mélange de polyester/coton confortable. Faites votre choix parmi les marques telles que J. Sport, Equipment, Fox et Topher. N/Prix rég. Jusqu'à 16,99 \$

equipment topher

9.98 EN SOLDE **9** chacun

Tee-shirts rayés Un choix de Tee-shirts pour hommes et dames offrant des modèles à manches courtes, encolure ras du cou ou avec tête de manche. En polyester/coton. Les marques Adidas, Fox et Topher vous sont offertes. N/Prix rég. Jusqu'à 24,99 \$

adidas topher

14.98 EN SOLDE **14** chacun

33%-40% DE RABAIS
CHAUSSURES ATHLÉTIQUES NIKE ET POWER SÉLECTIONNÉES

Faites votre choix parmi des chaussures d'entraînement pour enfants telles que les Nike 'Wally Waffle', 'Roadrunner' et 'Oceania' — N/Prix rég. 26,99 \$ — Maintenant 14,99 \$ la paire! Nous offrons également les chaussures d'entraînement pour hommes telles que les Nike 'Intrepid' — N/Prix rég. 39,99 \$ — Maintenant 23,99 \$ la paire et les chaussures d'entraînement, de loisir 'Power 'L.D.R.' à 1/3 de rabais — N/Prix rég. 29,99 \$ — En solde 19,98 \$! Il se peut que tous les modèles ne soient pas disponibles dans tous les magasins.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 12 JUILLET 1983, SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Le Carrefour de l'Estrie
3050, boul. Portland
567-5286

Lundi-Mercredi 9:30-5:30
Jeudi-Vendredi 9:00-9:00
Samedi 9:00-5:00

arlington

sports



Le Dr Robert Scott à sa sortie de la clinique d'avortement du Dr Henry Morgentaler située au centre-ville de Toronto. Il a été de nouveau accusé de conspiration pour procurer un avortement.

2e arrestation en moins d'un mois

TORONTO (PC) — Une descente de police à la clinique de Toronto du Dr Henry Morgentaler, mardi, a conduit un médecin devant le tribunal sous une accusation de conspiration pour procurer un avortement.

Il s'agit du Dr Robert Scott, 36 ans, de Ste-Anne-de-Prescott en Ontario, qui fait face à la même accusation au Manitoba, à la suite d'une descente à la clinique de Winnipeg du Dr Morgentaler, en juin dernier.

Le Dr Morgentaler lui-même doit se présenter devant le tribunal de Winnipeg, vendredi, en plus d'être inculpé à Toronto.

Deux heures après la descente de Toronto, le juge Allen Linden, de la Cour suprême de l'Ontario, a rendu publique sa décision de rejeter une injonction réclamée par le Dr Morgentaler.

Cette injonction aurait eu pour effet d'interdire toute descente de police à la clinique, en attendant que la Cour suprême du Canada ait statué sur les répercussions de la nouvelle charte des droits sur les lois canadiennes de l'avortement.

«Ceux qui contestent la validité constitutionnelle des lois doivent

obéir à ces lois en attendant le jugement de la cour», a déclaré le juge Linden.

A Winnipeg, deux descentes de police ont eu lieu au cours du mois de juin. Cette clinique a été ouverte en mai.

Pour ce qui est de la clinique de Toronto, le Dr Morgentaler avait demandé au ministre de la Santé de l'Ontario, M. Larry Grossman, de la reconnaître comme un hôpital accrédité.

En vertu du Code pénal, les avortements ne peuvent être pratiqués que dans un hôpital accrédité, après qu'un comité de médecins eut reconnu que la santé de la mère était en péril.

Au cours des années 70, le Dr Morgentaler, qui demeure à Montréal, a été acquitté à deux reprises par des jurés québécois d'avoir pratiqué des avortements.

Le clinique de Toronto est ouverte depuis le 15 juin.

Brandt, futur ministre de l'Environnement

TORONTO (PC) — La Presse Canadienne a appris que M. Andy Brandt va devenir, mercredi, ministre de l'Environnement de l'Ontario.

Le ministre actuel de l'Environnement, M. Keith Norton, va diriger un autre ministère, mais on ignore lequel.

Pendant ce temps, M. Doug Wiseman a appris qu'il ne ferait plus partie du cabinet. Il était ministre des Services gouvernementaux.

Le nouveau ministre des Services gouvernementaux sera M. George Ashe, actuellement ministre du Revenu.

Mme Margaret Birch, secrétaire au Développement social depuis 1974, quittera elle aussi son poste, mais elle continuera à diriger les fêtes du bicentenaire de l'Ontario, en 1984.

Quant à M. Lorne Henderson, il a annoncé, lundi, qu'il se retirait du cabinet, après avoir dirigé plusieurs ministères.

Autres nominations

M. Henderson sera remplacé par M. Norm Sterling, qui lui-même sera remplacé par M. Gordon Walker.

M. Bruce McCaffrey, ministre de la Citoyenneté et de la Culture, s'en va au secrétariat du Développement social.

M. Bob Eaton demeure ministre d'Etat et M. Bud Gregory prend le poste de ministre du Revenu.

Le vice-premier ministre Robert Welch devient ministre de l'Energie et le trésorier Frank Miller passe au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Parmi les figures nouvelles, on mentionne M. Gordon Dean et Mme Susan Fish.

Ottawa accusé d'avoir manqué de souplesse

• Dans les négociations sur le plan de relance de la pêche hauturière

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Les représentants des villages de Burin, Grand Bank et St. Lawrence ont protesté, mardi, contre le plan fédéral de relance de la pêche hauturière, parce qu'il ne prévoit pas la réouverture de leurs conserveries de poisson.

Les conserveries rouvertes seront plutôt celles de Gaultois, Harbour Breton et Ramea.

Le projet annoncé par le ministre fédéral des Pêches, M. Pierre De Bané, consiste à injecter 75 millions \$ dans la formation d'une nouvelle compagnie, issue de la fusion

immédiatement à l'oeuvre pour rouvrir les conserveries de Gaultois, Harbour Breton et Ramea.

Le maire de Grand Bank, M. Max Snook, et le maire de St. Lawrence, M. George Doyle, ont également reproché au ministre des Pêches de Terre-Neuve, M. James Morgan, d'avoir signé une entente avec M. De Bané.

En vertu de cet accord, les conserveries de ces villages doivent demeurer fermées.

M. Morgan a émis un communiqué, depuis ce temps, pour accuser Ottawa de son manque de souplesse, pendant les négociations, et pour lui reprocher de ne pas avoir fait plus pour épargner les conserveries.

M. Roger Simmons, député libéral de Burin-St. George à Ottawa, s'est étonné de l'attitude de M. Morgan, qui essaie de nier avoir conclu une entente avec M. De Bané.

SOLDE

FANTASTIQUE

SUR LA

PROMENADE

jeudi, vendredi et samedi
7, 8 et 9 juillet

Place Belvédère

UTILISEZ NOTRE STATIONNEMENT INTÉRIEUR, C'EST GRATUIT

Angie Belvedere et Galt

92963

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



Le 24 juin avait lieu le tirage d'un billet d'avion aller-retour (Montréal-Paris), ouvert pour un an, d'une valeur approximative de \$700. Ce tirage, organisé conjointement par l'Association Estrie-France et francophonie internationale et par l'agence de voyage TOURBEC a eu lieu au parc Chauveau de Sherbrooke, dans le cadre des activités qu'Estrie-France avait organisées pour célébrer la St-Jean-Baptiste.

Sur la photo, de g. à d., M. Jean Lassire, d'Estrie-France; Claude Raymond, de Tourbec, remettant le billet à Mme Marie-Claire Lapierre, du 4149, rue Montjoie, Sherbrooke l'heureuse gagnante, et M. René Joubert, coordonnateur Estrie-France.

93269

Production industrielle à la hausse

OTTAWA (PC) — La production industrielle a progressé de façon notable en avril, déclarait Statistique Canada mardi dans son plus récent rapport sur le produit intérieur brut (PIB).

L'organisme fédéral précise que la production industrielle a atteint 30,6 milliards \$ en avril au lieu de 30,1 milliards \$ le mois précédent et 30,5 milliards \$ en avril 1982.

C'est la première fois en 19 mois

que le chiffre mensuel a augmenté d'une année à l'autre.

Une bonne partie de l'amélioration est attribuée à la tenue remarquable du secteur manufacturier. La construction et le secteur financier ont aussi fait bonne figure en avril, mais le commerce de détail a tiré de l'arrière.

Le PIB total était de 115,5 milliards \$ en avril, une hausse de 608 millions \$ par rapport à mars mais

une baisse de 463 millions \$ au regard d'avril 1982.

Tous ces chiffres sont exprimés en dollars de 1971 et ne tiennent pas compte de l'inflation.

Les estimations du produit intérieur brut mesurent la valeur des biens et services produits dans l'économie. A la différence du produit national brut (PNB) que l'on connaît mieux, le PIB inclut le rendement du capital étranger investi

au Canada mais ne tient pas compte du rendement du capital canadien placé à l'étranger.

Les chiffres pour le mois d'avril indiquent que les industries manufacturières ont produit 23,9 milliards \$ en taux annuel. Statistique Canada note que les industries ont récupéré près du tiers de la baisse de la production enregistrée durant la récession de décembre à avril dernier.

La plus grande partie de la hausse en avril est due à la production accrue de voitures et de camions, de produits métalliques, de métaux primaires, produits chimiques, produits du bois et textiles.

La construction résidentielle et non résidentielle en avril a progressé pour atteindre un taux annuel proche de 7 milliards \$.

Le secteur financier, y compris l'assurance et l'immobilier, a at-

teint 15,6 milliards \$ après deux mois de baisse.

Le commerce de détail a fléchi à 13,5 milliards \$ et marquait un point particulièrement faible dans l'économie durant le mois d'avril. Selon Statistique Canada, le ralentissement s'est fait notamment sentir dans les grands magasins, les commerces d'alimentation, les magasins de vêtements et de chaussures ainsi que dans les pharmacies.

A-côtés de la visite princière



De passage à Ottawa, hier, le prince Philip a remis des parchemins à plusieurs jeunes Canadiens qui se sont distingués dans des activités de loisirs ou dans des voyages d'exploration. (Laserphoto PC)



A Toronto, la veille, il s'était longuement entretenu avec le maire de cette ville, M. Arthur Eggleton. (Laserphoto PC)

Cast surnage

LONDRES (PC) — Grâce au soutien de la Banque Royale du Canada, les affaires du groupe Cast continuent même si la maison mère Eurocanadian Ship Holdings a déposé son bilan.

Bob de Nil, président de Cast Europe N.V., a tenu à donner ces précisions au cours d'une conférence à laquelle assistaient des clients de Cast et des journalistes.

"La Banque Royale a désigné un syndic pour Eurocanadian Ship Holdings, uniquement pour cette compagnie, et non pas pour Cast Containers", a souligné M. de Nil qui, en compagnie de George Gill, directeur de Cast Europe (UK), a tenu à rassurer son auditoire.

Le groupe conte-neurs — Cast Containers, des Bermudes; Cast North America; Cast Europe et leurs filiales — n'a pas failli dans la famille, ont déclaré les deux dirigeants.

équitation massawippi
 Location & réservation Tél.: 1-819-562-5650
 Route 108
 7 milles du Centre-ville
 93547

ERRATUM
 LE SERVICE **PHARMAPRIX**
 de la Place Belvédère et du Carrefour de l'Estrie
 Dans notre annonce du 5 juillet 83.
LALCO 789
 GLUCOGEL 500 mg au lieu de 5.89
 Nous nous excusons de cette erreur.

Désespérée, Sharon Dawson souhaite que son fils de sept ans, Stephen, meure

BURNABY, B.C. (PC) — Sharon Dawson a affirmé à une travailleuse sociale qu'elle avait renoncé il y a cinq ans à tout espoir concernant Stephen, son fils mentalement retardé, et qu'elle désirait qu'il meure, a appris mardi le Tribunal de la famille.

Le ministère des Ressources humaines a obtenu la garde par intérim du garçonnet de sept ans, à la suite d'une décision de la Cour suprême de Colombie-britannique qui avait également ordonné que soit pratiquée une opération visant à prolonger la vie du garçonnet.

Robert et Sharon Dawson sont donc opposés au ministère dans la bataille pour obtenir la garde de l'enfant.

Une travailleuse sociale, Mme Kerry Armstrong, a révélé au Tribunal de la famille que Sharon

Dawson ne désirait pas que son fils Stephen visite son foyer.

"Elle a déclaré qu'elle n'était pas intéressée à son fils, mais qu'elle ne voulait pas que celui-ci soit mis en tutelle permanente parce qu'elle pensait qu'il y aurait une bataille pour en obtenir la garde. Elle ne voulait pas que son mari en obtienne la garde", a soutenu le témoin.

A cette époque, les Dawson étaient divorcés et Sharon Dawson avaient obtenu la garde de ses trois enfants.

Une travailleuse sociale du Centre neurochirurgical de Vancouver, Mme Angie Kwok, a précisé que les Dawson lui avaient révélé qu'ils n'acceptaient pas l'état de leur fils et avaient le sentiment qu'il serait mieux mort.

Elle a ajouté devant le tribunal

que le couple avait exprimé de l'anxiété devant la détérioration de l'état de Stephen, alors que les doses de médicaments devaient être augmentées.

Elle a également mentionné qu'ils étaient prêts à prendre le ris-

que et cesser d'administrer des médicaments au garçonnet.

Selon un pédiatre qui s'était occupé de l'enfant alors qu'il était âgé de 25 mois, le jeune Stephen souffrait de cécité, de surdité, de paralysie cérébrale et d'épilepsie.

Allégations niées

OTTAWA (PC) — La Société des postes a nié les déclarations d'un arbitre dans les relations de travail, alléguant que la société n'avait pas réussi à développer des programmes pour prévenir le harcèlement sexuel au travail des employés par leurs supérieurs.

Selon un porte-parole de la société de la couronne, M. Mike Ramsey, des centaines de séminaires auxquels des milliers de surveillants ont assisté se sont déroulés au cours des 18 derniers mois afin de sensibiliser les gens aux droits de la personne, dont le harcèlement sexuel.

Vente

Pour le monde qui aime le monde!

TROTTOIR

"COUNTRY"

AU CARREFOUR DE L'ESTRIE

les 6, 7, 8, 9 JUILLET

PROFITEZ D'UN VERITABLE RODEO D'AUBAINES.

CARREFOUR
DE L'ESTRIE

* ORCHESTRE TEXAS QUEBEC sur place jeudi, vendredi de 16h à 20h30, samedi de 12h à 16h30.

* Habillez-vous "Country" pour l'occasion.

En collaboration avec